

Directives pour l'établissement de votre estimation fiscale

1 ● RÉUNIR LES DOCUMENTS SELON LA LISTE

Merci de nous faire parvenir les documents mentionnés en page deux, nécessaires à l'établissement de votre estimation fiscale.

2 ● TRANSMISSION DE VOS DOCUMENTS

- Par courriel en format PDF (un seul fichier) à l'adresse suivante : info@fiduciaire-ar.ch.
- En présentiel à la réception de nos locaux ouvert du lundi au vendredi (08h30–12h00 & 13h45–17h00)*.

3 ● ÉTABLISSEMENT DE L'ESTIMATION FISCALE

Votre estimation fiscale vous a été transmise.

Nous vous proposons à présent d'effectuer un contrôle de cohérence, soit par téléphone, soit lors d'un rendez-vous dans nos bureaux (environ 15 minutes).

4 ● DEMANDE DE RECTIFICATION(DRIS/TOU)

Sur la base de votre estimation fiscale, nous établirons la demande de rectification.

Nous disposons de deux options pour traiter votre demande de rectification :

- Transmission du formulaire DRIS/TOU original (2 pages) par voie postale à notre adresse ([voir modèle](#)).
- Effectuer la démarche directement via votre compte e-démarches.

*Merci de fournir uniquement des copies des documents, sans agrafe, et classées dans l'ordre de la liste.

Liste des documents requis pour votre estimation fiscale :

30REVENUS :

Certificat de salaire annuel (*au complet*)

Justificatifs d'autres revenus (*rentes, alloc. familiales, subsides, chômagés, etc.*)

40BIEN IMMOBILIER (uniquement propriétaire) :

Acte d'achat du notaire (*mentionnant le prix d'achat et la date d'occupation*)

Taxe foncière (*recto-verso*)

Frais d'entretiens du bien immobilier et charges de copropriété

Justificatifs intérêts d'emprunts (*attestation mentionnant les intérêts et frais payés durant l'année*)

Assurance habitation

Loyers encaissés

50AUTRES DEDUCTIONS :

Frais de perfectionnement & cotisation syndicales

Attestation 3ème pilier A et/ou rachat 2ème pilier

Attestation cotisation assurance vie (*Suisse et/ou France*)

Assurance maladie (*cmu/lamal, complémentaires, primes pour enfant également*)

Frais médicaux à votre charge

Attestation dons effectués en Suisse

Si enfant(s) à charge, frais de garde et attestation d'étude (*la cantine n'est pas déductible*)

Justificatifs d'intérêts d'emprunts (*crédit à la consommation, carte de crédit*)

60PENSION ALIMENTAIRE :

Pension alimentaire versée ou perçue (*avec justificatif et jugement de divorce/séparation*)

70DIVERS :

Etat de fortune Suisse & étranger au 31.12 (*comptes bancaires, titres, cryptomonnaies, etc.*)"

Livret de famille (*si enfant, répondre aux questions en page 3*)"

Kphqto cvkqpu"vctkhcktgu"<

CHF 80.- Célibataire sans bien immobilier

CHF 90.- Célibataire avec un bien immobilier

CHF 90.- Marié sans bien immobilier

CHF 100.- Marié avec un bien immobilier

Options supplémentaires à sélectionner en fonction de vos besoins :

CHF 50.- Par bien immobilier supplémentaire

CHF 80.- Déclaration express (72 h ouvrables)

CHF 50.- Activité indépendante

CHF 10.- Forfait photocopie

Le fiscaliste se réserve le droit d'ajuster la tarification initialement annoncée en fonction de la complexité du dossier.

Informations relatives à la garde d'enfants en cas de concubinage / séparation-divorce

Votre nom et prénom :

Merci de compléter un formulaire par enfant !

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Situation de votre enfant ?

Apprenti /étudiant /écolier

Enfant avant âge scolaire

En vie professionnelle

Revenu brut / fortune brut :

Oui Non

Cet enfant vit-il avec vous ? *Si non, veuillez indiquer le lieu de résidence.*

Oui Non

Les parents de l'enfant vivent-ils ensemble ?

Oui Non

Contribuable sans pension alimentaire :

Avez-vous un revenu net supérieur à l'autre parent de l'enfant ?*

*Joindre le certificat de salaire ou la déclaration des revenus de votre conjoint(e) ou ex-conjoint(e) pour permettre un traitement complet de votre dossier.

Observations :